

indiquait qu'il existe un comité du cabinet présidé par le sénateur de Medicine Hat et qu'il faut, en outre, trouver le moyen de stabiliser les revenus des producteurs sans dépenser l'argent des contribuables.

M. Whelan: Bonne idée.

M. Benjamin: Je voudrais bien que le ministre de l'Agriculture fasse un rappel au Règlement pour nous donner une manière, pas une centaine, de stabiliser les revenus des producteurs sans dépenser l'argent des contribuables et sans gaspiller une bonne partie de mon temps.

M. Whelan: Monsieur l'Orateur, l'honorable représentant prétend être un agriculteur de l'agglomération urbaine de Regina. Il sait pertinemment que ni le gouvernement provincial ni moi-même ne versons un seul sou aux caisses des agriculteurs par l'entremise d'associations ou d'offices de commercialisation provinciaux ou fédéraux, et ils vivent rudement bien.

M. l'Orateur adjoint: L'honorable ministre ne fait pas de rappel au Règlement, il se laisse entraîner dans un débat.

M. Benjamin: Monsieur l'Orateur déduira cela du temps qui m'est imparti, je l'espère. Je suis heureux que le ministre de l'Agriculture ait déclaré cela. Je l'ai écouté prêcher pendant de nombreuses années ici. Je le félicite d'être en faveur d'une commercialisation ordonnée et d'appuyer les offices qui en sont chargés. Je souhaiterais qu'il fasse part de ce message à certains de ses collègues qui semblent avoir plus de poids et de muscles de ce côté-là de la Chambre. Pour ce qui est de la commercialisation et des offices de commercialisation animés par les producteurs, on nous laisse entrevoir que ces derniers rentreront dans leurs coûts de production et gagneront de quoi vivre, ce qui est tout ce que je demande. Je mets quiconque au défi de me dire que le producteur de quelque produit agricole que ce soit peut rentrer dans ses frais d'exploitation et gagner sa vie dans le cadre du régime de marché dit libre et ouvert. Ça ne s'est jamais vu et ça ne se verra jamais, monsieur l'Orateur. Seuls les producteurs qui s'en remettent entièrement ou principalement à un office de commercialisation ont pu réussir à atteindre un certaine stabilité économique ou financière.

● (2040)

En toute déférence pour mon collègue, le député de Medicine Hat (M. Hargrave), je tiens à lui dire que j'ai écouté les instances des producteurs de bovins de partout au Canada ces 14 dernières années. La plupart du temps, ils se présentent ici et nous demandent de ne pas intervenir, de leur laisser le système de marché libre et ouvert. Mais dès que les choses vont mal, ils reviennent se lamenter ici, la main tendue. Il faudra bien qu'ils se rendent compte et admettent une fois pour toutes que le système de libre marché dans le cadre duquel ils travaillent à Medicine Hat, Maple Creek, Regina, Swift Current et où que ce soit ailleurs, fonctionne d'après les prix fixés à Chicago et à Montréal. Les producteurs de bovins de l'Ouest n'ont absolument rien à y dire. Il est grand temps que les producteurs abandonnent l'illusion qu'ils ont d'une façon ou d'une autre leur mot à dire sur le marché libre et ouvert. Ça n'a jamais marché comme ça et ça ne marchera jamais comme ça.

Nous avons aussi du nouveau, monsieur l'Orateur, de la part du ministre d'État chargé du Développement économique (M.

L'agriculture

Olson) qui siège à l'autre endroit et qui est censé être un gars des Prairies. D'après le comité, la suppression du tarif du Corbeau est la première priorité d'une nouvelle politique des transports. Ce comité du cabinet propose—et je suppose que c'est là la façon de dorer la pilule—d'acheter 3.000 wagons-trémies, de déboursier 500 millions de dollars pour un programme de rétablissement des embranchements et de payer une subvention annuelle de 500 à 600 millions de dollars. Cela coûterait à ces idiots plus qu'ils ne paient à l'heure actuelle, monsieur l'Orateur.

Le même document du cabinet parle de «nous». Je suppose qu'il s'agit du ministre d'État chargé du Développement économique, du ministre des Finances et de cinq autres membres du comité. Ils concluent en disant que ce serait l'idéal si les agriculteurs réglaient entièrement les frais de transport des céréales de l'Ouest. Pas étonnant que les agriculteurs aient un sombre avenir, monsieur l'Orateur. Ils doivent faire face à des taux d'intérêt élevés et à des hypothèques qu'ils n'arriveront pas à rembourser en toute une vie. Ils ne leur reste plus que ce que le comité du cabinet propose de faire de l'agriculture et des transports en général dans tout le Canada.

Des voix: Bravo!

M. Fred McCain (Carleton-Charlotte): Monsieur l'Orateur, j'ai trouvé le discours du député de Regina-Ouest (M. Benjamin) passablement intéressant. Il n'a apparemment pas de solution à nous proposer; il s'est contenté de nous exposer les bonnes vieilles théories auxquelles il nous a habitués depuis longtemps. C'est qu'il n'a jamais vécu à la ferme et qu'il n'a aucune idée de la façon dont on exploite une entreprise agricole.

M. Benjamin: J'ai travaillé dans une ferme.

M. McCain: Il croit que la création d'un office de commercialisation est la seule solution. Voyons un peu ce qui se passe dans le secteur agricole doté de l'office de commercialisation le plus puissant, c'est-à-dire dans l'industrie laitière. Je voudrais commenter un passage de deux lignes tiré d'un document qui est révélateur de l'attitude du gouvernement à l'égard de cet office puissant. J'ai reçu une copie de ce document à mon bureau le 8 juin. On y dit notamment que si les sommes d'argent que le gouvernement consacre à ce programme peuvent sembler injustifiées ou excessives, elles sont pourtant justifiées et que, par ailleurs, elles diminuent rapidement, en chiffres réels.

Cet office n'est pas continuellement subventionné par le gouvernement. Il a conclu une entente de bonne foi avec le gouvernement pour constater ensuite que la participation de ce dernier diminuait rapidement en chiffres réels. On dit par ailleurs dans le document que le prix du lait nature est beaucoup trop élevé au Canada. On s'étonne que ce document accompagne ceux du comité interministériel. Non seulement ses conclusions sont inadmissibles dit-on, mais il n'en est même plus question dans les documents de discussion ultérieurs.

Voilà ce que j'avais à dire à propos des associations agricoles et de la loyauté du gouvernement. Je dirais au député de Regina-Ouest qu'elles n'ont pas affaire à une structure qui sache comment il faut les traiter.

Je félicite le député de Chicoutimi (M. Dionne) de son discours. Ce soir, comme toujours, il s'est révélé l'intervenant le mieux informé et le plus intelligent qu'il y ait à votre droite, monsieur l'Orateur, en matière d'agriculture. Il puise dans son